

de saint Remacle⁴⁹. Le terme *gesta* est d'ailleurs utilisé de manière fort significative : Hériger entend bien inscrire Remacle dans une généalogie épiscopale construite pour servir les intérêts de son patron. La rédaction de la *Vita Remaculi secunda*, entre 972 et 980, intervient précisément à l'époque même de la formation de la principauté épiscopale. Ce texte fait partie d'un « dossier » à la fois religieux et politique – hagio-politique – qui justifie l'énorme rebrassage de terres d'Église et de terres laïques qui donnera naissance au système ottonien de l'Église impériale, à la *Reichskirche*...

⁴⁹ Les termes employés ne sont-ils pas symptomatiques : *antiquitas, memorare, quia necesse est memoriam, utilitate...* ? Ils peuvent être mis en parallèle avec les « arguments hagiographiques et historiographiques » relevés par Michel Sot à propos des *Gesta episcoporum* (M. Sot, *Gesta episcoporum...*, p. 36).

Hériger lui-même, moine de Lobbes, puis abbé, avait été confronté à des problèmes semblables : Lobbes, d'abord donnée sous forme de bénéfice à l'évêque de Liège, assimilé à un abbé séculier, s'était vue ensuite incorporée au patrimoine de l'Église de Liège. De la même manière, l'intérêt que manifeste Hériger, dans ses *Gesta*, pour l'évêque saint Jean l'Agneau enseveli à Huy, s'intègre dans les visées politiques de Notger sur le comté de Huy, qui sera effectivement incorporé au patrimoine de saint Lambert en 985⁴⁴.

Plus tard, sous l'abbatiat de Ravenger de Stavelot, le rôle de Notger se précisera : ainsi, dans le prolongement de son intervention à Ingelheim, l'évêque, en 987, dans un diplôme de protection accordé par Otton III, interviendra de nouveau en faveur de l'abbaye, aux côtés de l'impératrice Theophano et de l'évêque Hildebald de Worms⁴⁵ ; le privilège pontifical octroyé par le pape Sylvestre II à l'abbaye de Stavelot, entre 999 et 1003, le fut *rogatur venerabilis Notgeri Leodicensis episcopi*, démarche à mettre en rapport, sans doute, avec les séjours de l'évêque liégeois au-delà des Alpes en 983, 989-990, 996 et 998-1002⁴⁶.

En d'autres termes, d'un point de vue stavelotain, la *Vita Remacli secunda* est « une réprobation manifeste, basée sur la vie même du fondateur, des tentatives schismatiques qui avaient pris naissance pendant la période précédente, sous le régime de la commende et des prévôts particuliers »⁴⁷. D'un point de vue liégeois, cependant, on pourrait parler de « mise en ordre historiographique »⁴⁸ allant bien évidemment dans le sens des intérêts du « prince-évêque » : Hériger, serviteur zélé du maître, sollicite et retravaille les sources dans ce sens bien précis.

Dès les premières phrases de la lettre à Wérinfride, on peut percevoir les intentions « boulimiques » de Notger/Hériger. Est affirmée la nécessité de composer un récit, qui permettra de sauvegarder la mémoire des « faits et gestes »

⁴⁴ J.-L. KUPPER, *La Maison d'Ardenne-Verdun et l'Église de Liège. Remarques sur les origines d'une principauté épiscopale*, in *La Maison d'Ardenne (x^e-xi^e siècles). Actes des Journées lotharingiennes, 24-26 octobre 1980* (= Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, 95), Luxembourg, 1981, p. 207 ; A. DIERKENS, *Le culte de saint Monon et le chapitre de Nassogne avant 1100*, in J.-M. DUVOSQUEL - A. DIERKENS (éd.), *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, 1991, p. 303 ; J.-L. KUPPER, *Aux lisières de l'Empire. L'évêque Notger de Liège et l'élection de Hugues Capet*, in É. MAGNOU-NORTIER (éd.), *Pouvoirs et libertés au temps des premiers Capétiens*, Maulevrier, 1992, p. 97-108.

⁴⁵ HR 87 : *Cujus petitionem, ob votum dilecte genitricis nostrae Theophanu videlicet imperatoris augustae necnon et interventum fidelis nostri Hildeboldi Uuormaciensis ecclesiae venerabilis episcopi atque Notgeri Leodicensis episcopi, benigne suscipientes...*

⁴⁶ HR 91. J.-L. KUPPER, *Leodium...*, p. 67.

⁴⁷ E. BAIX, *L'hagiographie à Stavelot...*, p. 145.

⁴⁸ L'expression est de M. SOT, *La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'Église de Reims au x^e siècle, in Les fonctions des saints dans le monde occidental...*, p. 237, à propos des *Gesta episcoporum* de Flodoard (ca. 948-952).

également replacer ces faits dans le contexte général de la politique territoriale de Notger. Selon sa *Vita*, Remacle était bel et bien évêque de Tongres-Maastricht au moment de la fondation de l'abbaye³⁸. Il est même évident que c'est parce que le saint était prétendument évêque de Tongres-Maastricht qu'Hériger re-trança les « faits » de Remacle dans ses *Gesta episcoporum*.

Un thème à exploiter : l'hagio-politique

La politique de Notger³⁹, véritable fondateur de la principauté ecclésiastique liégeoise, visait à incorporer des domaines monastiques dans la *terra sancti Lamberti*, « la terre de l'Église de Liège ». L'attitude du prélat vis-à-vis de l'abbaye de Gembloux est on ne peut plus significative à cet égard⁴⁰. Nous pouvons dès lors raisonnablement nous interroger sur les intentions du prélat vis-à-vis de Stavelot et Malmedy⁴¹. Au delà d'un souci purement hagiographique ou liturgique exprimé dans la lettre-préface, on sent en effet poindre les lourdes préoccupations territoriales du *dominus terrae*. Dès lors que « la défense du patrimoine ecclésiastique est un objectif primordial des rédacteurs de *Gesta* »⁴², la *Vita*, fondement des futures *Gesta*, ne pouvait-elle servir, elle aussi, à l'« augmentation » du patrimoine de l'Église de Liège ? De la *Vita Remacii prima*, Hériger retient avant tout la fonction d'évêque de Maastricht exercée par Remacle ; Remacle appartient ainsi à la « généalogie épiscopale » dont Hériger se propose de retracer l'histoire. À travers ce « pseudo-lignage épiscopal »⁴³ se transmet la sainteté ; elle rejaillit, pure et intacte, sur le titulaire vivant du siège épiscopal de Tongres-Maastricht-Liège, Notger, et fortifie vigoureusement son autorité.

³⁸ La *Vita prima* le mentionnait déjà dans son titre *Incipit Vita vel actus almi antistitis Remacii* (éd. B. KRUSCH, in *MGH SRM*, V, Hanovre – Leipzig, 1910, p. 104). Hériger écrit : *cuus meminimus, sancti scilicet Remagli, verum ceterorum nostrae sedis pontificum tempora et gesta...* (*Corrigenda* de B. KRUSCH, *ibid.*, p. 110) ; le c. 43 des *Gesta* d'Hériger, *Quod beato Amando in cathedra Traiectensi successerit, et qualiter ibi vixerit*, est consacré au début de l'épiscopat de Remacle : *Sanctus vero sacerdos metuens sanctioni contraire divinae, licet nolens septimus et vicesimus Tungrensi vel Traiectensi substituitur aeclesiae...* (HERIGERUS LOBIENSIS, *Gesta episcoporum...*, c. 43, *ed. cit.* n. 17, p. 182). Sur cet épiscopat monastique, Ph. GEORGE, *La châsse de saint Remacle (1263-1268) et Liège*, in *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, 14 (2002), p. 327-329.

³⁹ G. KURTH, *Notger...*, et bibliographie complémentaire dans J.-L. KUPPER, *Leodium (Liège/Luik)*, in *Series episcoporum Ecclesiae catholicae occidentalis, ab initio usque ad annum MCXCVIII. Series V: Germania, I: Archiepiscopatus Coloniensis*, éd. S. WEINFURTER – O. ENGELS, Stuttgart, 1982, p. 67-68.

⁴⁰ G. KURTH, *Notger...*, p. 86 et 120, et J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale...*, p. 396, 425 : en 987, l'Église impériale liégeoise « engloutit » littéralement la riche abbaye de Gembloux. Cf. aussi G. DESPY, *Gembloux*, in *Lexikon des Mittelalters*, VI (1988), col. 1208-1209.

⁴¹ Les sources diplomatiques livrent le point de vue stavelotain, partial, puisque l'intervention de Notger leur était favorable, Cf. J.-P. CUNIBERT, *L'abbaye de Stavelot-Malmedy...*, p. 31.

⁴² M. SOT, *Historiographie épiscopale et modèle familial en Occident au IX^e siècle*, in *Annales. É.S.C.*, 33 (1978), p. 443.

⁴³ L'expression est de M. SOT, *Historiographie épiscopale...*, p. 435.

Stavelot, du corps entier du saint fondateur³² constituent la base juridique incontestable, la justification éclatante de la primauté du monastère stavelotain sur celui de Malmedy. En outre, à l'inverse de Malmedy, Stavelot avait été fondé sur un sol vierge de tout paganisme ce qui était de nature à rehausser considérablement son prestige.

Aussi bien le texte de la *Vita secunda* est-il parfaitement conforme aux souhaits du commanditaire de l'œuvre... Observons – le fait est significatif – que le terme *abbatia* apparaît pour la première fois dans un diplôme du 3 mars 975 délivré par Otton II en faveur de Stavelot³³.

Wérinfride a donc fait appel à Notger. Même si Hériger est fort vraisemblablement l'auteur, c'est Notger en personne qui répond à l'abbé et lui envoie la *Vita*, à laquelle il confère, par ce geste, la caution épiscopale et une forme d'authenticité. À l'époque, pourtant, la rédaction des *Miracula Remacii* se poursuit, ce qui atteste l'activité et la qualité du *scriptorium* de Stavelot³⁴. Wérinfride, c'est évident, fait appel à Notger pour obtenir l'appui d'un haut dignitaire de l'Église, dont le prestige est immense, mais aussi pour contrer d'éventuelles visées séparatistes de Malmedy³⁵. Confirmation nous est donnée de cette volonté le 11 avril 980 lors du concile d'Ingelheim lorsque Notger, avec ses confrères l'archevêque Willigise de Mayence et l'évêque Thierry de Metz, fait condamner les velléités d'autonomie de Malmedy³⁶.

Notger, notons-le, intervient dans une abbaye qui ne dépend de lui que sur le seul plan spirituel ; il n'a aucun droit de regard sur son administration et sur sa gestion. Le prédécesseur de Notger, l'évêque Richer, était déjà intervenu lors de la désignation de l'abbé Odilon, en 958. Comment expliquer l'attitude de Notger ? Certes, d'après la lettre, cette intervention répondait à une demande de Wérinfride et l'évêque rendait ainsi la politesse à un abbé qui l'avait aidé dans des problèmes rencontrés précédemment dans l'abbaye épiscopale de Lobbes. Mais, comme le suggère avec raison Jean-Pierre Cunibert³⁷, il faut

³² Ph. GEORGE, *Reliques et arts précieux...*, p. 39-43.

³³ HR 84 : *Ad abbatiam Stabulaus*. À l'intervention de Wérinfride, Otton II restitue à l'abbaye de Stavelot le domaine de Tourinne en Hesbaye. Le territoire abbatial s'appelle *Terra S. Remacii* ou *Terra S. Petri et S. Remacii* (HR 53, 66, 68).

³⁴ Godefroid Kurth croyait les moines incapables de retravailler la *Vita prima*, comme l'a fait Hériger (KURTH, *Notger...*, p. 341-342). Nous pensons qu'il avait tort.

³⁵ Le séparatisme de l'Église malmédienne est récurrent dans l'histoire de l'abbaye. Son paroxysme est atteint lors du schisme de 1065-1071, cf. Ph. GEORGE, *À Liège, le 9 mai 1071, le triomphe de saint Remacle*, in Ph. GEORGE – J.-L. KUPPER (dir.), *Liège. Autour de l'an mil...*, p. 80-92.

³⁶ HR 85 fait allusion au concile : *secundum mansuetudinis nostrae edictum et omnium in eadem synodo episcoporum consultum, maxime Vuilligisi Mogontini archiepiscopi et Deoderici Metensis episcopi et Notgeri Leodicensis episcopi*.

³⁷ J.-P. CUNIBERT, *L'abbaye de Stavelot-Malmedy au temps de l'Église impériale (IX^e-XI^e siècles)*, Mémoire inédit de licence en Histoire à l'Université de Liège, 1977, p. 29 sq.

La Vie de saint Remacle, envoyée à Wérinfride fut légèrement remaniée puis insérée dans les *Gesta episcoporum Leodiensium*²⁶. Leur concordance est presque complète; toutefois, dans sa recension primitive, la *Vita* mentionne, en outre, le tonlieu sur deux ports de la Loire octroyé par Sigebert III, ainsi que deux *villae* en Ardenne et en Hesbaye données par Pépin, une translation, de Rome à Stavelot, de reliques de saint Pierre effectuée par saint Remacle, enfin une allusion au *Livre des miracles* survenus devant le reliquaire²⁷. Hériger émet des doutes sur la véracité de ces reliques, ce qui pourrait expliquer qu'il n'ait pas reproduit ce passage dans les *Gesta episcoporum Leodiensium*.

Le recours à l'évêque de Liège pour la rédaction de la *Vita Remacii secundae* peut surprendre et doit être expliqué. Stavelot-Malmedy bénéficiait de l'« immédieté », c'est-à-dire du recours direct au souverain pour ses affaires. Contrairement à d'autres monastères qui furent rattachés à des évêchés²⁸, cette abbaye royale puis impériale avait su sauvegarder ce droit à travers tous les dangers des IX^e et X^e siècles. Cette « immédieté » est d'ailleurs le fondement juridique de ce qui deviendra, plus tard, la « principauté » abbatiale de Stavelot²⁹.

Outre l'assimilation des données historiques de la *Vita prima*, par-delà les emprunts littéraires nombreux et les clichés hagiographiques, c'est une œuvre engagée que rédige Hériger. Sur base de la Vie du premier abbé, il affirme en effet l'incontestable primauté de Stavelot sur Malmedy. Selon sa *Vita*, Remacle, évêque de Tongres-Maastricht, avait établi à Malmedy, sur un territoire situé hors de son diocèse, non pas un vrai monastère mais un simple « oratoire »³⁰; aussi, après avoir confié à des disciples le soin de ce petit sanctuaire, il partit pour Stavelot, situé cette fois dans son diocèse et y fonda une communauté monastique digne de ce nom. Stavelot fut dès lors son séjour de prédilection; il y prit sa retraite; c'est là qu'il mourut et fut évidemment enseveli. Dans cette perspective, le choix du lieu de sépulture de Remacle³¹ et la possession, par

²⁶ Sur le contexte général dans lequel s'insèrent ces *Gesta*, cf. M. SOT, *Gesta episcoporum. Gesta abbatum* (= *Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, 37), Turnhout, 1981, p. 36.

²⁷ Ph. GEORGE, *Rome et Stavelot-Malmedy. Culte des saints et pèlerinages au Moyen Âge*, in C. CASANOVA – Ph. GEORGE (éd.), *Rome et les Églises nationales, VII^e-XIII^e siècles. Actes du Colloque de Malmedy (2-3 juin 1988)*, Aix-en-Provence, 1991, p. 133-154.

²⁸ Comme Lobbes, Saint-Trond ou Saint-Hubert.

²⁹ J. FICKER, *Vom Reichsfürstenstande. Forschungen zur Geschichte der Reichsverfassung zunächst im XII. und XIII. Jahrhunderte*, I, Innsbruck, 1861, p. 350-351.

³⁰ HERIGERUS LOBIENSIS, *Gesta episcoporum...*, c. 47, ed. cit. n. 17, p. 184: *Oratorium illic aedificavit, habitacula ad usus servorum Dei construxit, et quaeque ad cultum Dei pertinent auumentavit. Quae autem illud in Agrippinensi parrochia situm erat, studuit et illud inceptare, quod tamen suae diocesis clauderetur limite. Procedens inde quasi duobus milibus ad occidentem, Calla rivulum, qui parrochiarum conterminus est, transiit, et ad Amblava fluvium in confinio montis cuiusdam substitit.*

³¹ Bien affirmé dans les chartes. Cf. par exemple HR 85 (980): *id est Stabulensium, locum sepulturae sibi diligere.*

La *Vita secunda* suit l'ordre chronologique. Elle rapporte le séjour de Remacle à la cour – clin d'œil à l'itinéraire de Notger qui, comme nous l'avons dit, fut formé à la « chapelle impériale »²¹ –, sa consécration épiscopale, sa nomination au siège de Tongres, sa rencontre avec Trudon, son zèle pastoral et la fondation des monastères de Stavelot et de Malmedy. Elle utilise la *Vita précédente* qu'elle complète par diverses sources – documents diplomatiques ou chartes, *Vitae*, *Miracula* et *Omilia Remacli* – et par des traditions orales. Hérisger raconte la destruction par saint Remacle des vestiges païens en Ardenne : autels de Diane et culte de fontaines²². Il prête aussi au saint la dédicace dans le futur diocèse de Liège de plusieurs églises en l'honneur de saint Sulpice²³.

Sa description de l'Aquitaine, bien documentée non seulement par les sources écrites mais peut-être aussi par des témoignages oraux, est très caractéristique du style de l'auteur²⁴. Hérisger sait assimiler ses sources, les relier entre elles par une science de la composition et un sens profond des contingences historiques. Ainsi, par exemple, il utilise la prose rimée qu'il introduisit dans les écoles de Liège²⁵.

²¹ FUCHSENSTEIN, *Die Hofkapelle der deutschen Könige*, II : *Die Hofkapelle im Rahmen der ottonischen Reichskirche*, Stuttgart, 1966, p. 44-45.

²² HERIGERUS LOBIENSIS, *Vita S. Remacli Stabulensis*, c. 47, *ed. cit.* n. 14, p. 184 : *Repperit ibi inditia, sive de idolatriae quondam mancipata, lapides Dianae et portentuosos nominibus effigiatos, fontes omnium quidem usibus aptos, sed gentilium errore pollutos, ac per hoc demonum adhuc infestatione circumos*. Hérisger tire vraisemblablement cet emprunt de Grégoire de Tours et l'épisode est évoqué au propos de l'identification d'une scène d'un intéressant insigne de pèlerinage (Cf. Ph. GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'Époque contemporaine*, Liège, 2002, n. 30-32 et 76-77).

²³ HERIGERUS LOBIENSIS, *Vita S. Remacli Stabulensis*, c. 42, *ed. cit.* n. 14, p. 181. La députation d'abbés moines est traitée dans Ph. GEORGE, *La vie quotidienne à Stavelot-Malmedy autour de l'an mil. Moines et société à travers les Miracula Remacli*, in *Bulletin de l'Institut archéologique de Liège*, 111 (2000), p. 46-50.

²⁴ L'Aquitaine, que certains estiment couvrir à peu près le tiers de la superficie des Gaules, a reçu son nom des eaux obliques de la Loire, qui la limite pour la plus grande part et l'enferme presque dans un cercle. Elle est bornée au nord-ouest par l'Océan que l'on appelle le Golfe Aquitanique, au couchant par les Espagnes, au nord et à l'orient par la Lyonnaise, à l'est et au sud par la Narbonnaise. Poissonneuse dans ses ruisseaux et dans ses fleuves, opulente par ses terres cultivées, abondante comme le nectar grâce à ses vignes, semée de forêts, regorgeant de fruits, surabondamment pourvue en pâturages, comblée en or, en argent et en autres ressources métalliques, tirant profit du trafic des bateaux et des tonlieux, l'Aquitaine, d'autre part, se livre, plus que d'autres provinces, à l'ardeur de tous les plaisirs, et elle est tout à la fois belliqueuse et instable par ses hommes aux mœurs farouches. Outre les municipes et les points fortifiés d'autres bourgades, elle compte des cités très renommées et très étendues, en même temps que populeuses. Parmi celles-ci, deux métropoles : l'une est Bordeaux, toujours célèbre par les mérites de ses grands hommes ; l'autre est Bourges, dont l'archevêque est, à cette époque, saint Oustrille et l'archidiacre, saint Sulpice, qui sera bientôt chargé, après le premier, des fonctions épiscopales ». HERIGERUS LOBIENSIS, *Vita S. Remacli Stabulensis*, c. 41, *ed. cit.* n. 14, p. 181 ; trad. J. STIENNON, *Une description peu connue de l'Aquitaine par Hérisger de Lobbes*, in *Annales du Midi*, 72 (1960), p. 273-274.

²⁵ J. STIENNON, *Une description...*, p. 277, et *Id.*, *De l'office de la Trinité au poème moral. Un engagement, un art, une théologie, une morale*, in *Histoire de l'Église de Liège*, II : *Du x^e au xv^e siècle*, Liège, s.d., p. 2-20.

mément aux coutumes de l'époque, la paternité de sa rédaction est attribuée à l'évêque de Liège¹⁶. Mais il va de soi que c'est Hériger, sous l'inspiration éclairée de l'évêque, qui a tenu la plume de bout en bout.

Dans sa lettre, le prélat révèle que l'abbé lui a envoyé un *libellus* sur la Vie de saint Remacle, « qui est autant notre patron que le vôtre », pour le « qu'il revêtue de son sceau ». L'abbé en effet se plaignait, selon le topos hagiographique bien connu, des carences de la *Vita Remacli prima*¹⁷ rédigée au VIII^e siècle.

Observons que le dossier stavelotain n'est pas unique dans la production hagiographique notgérienne. En 980, l'évêque de Liège avait adressé aux moines de Saint-Bavon de Gand une *Vita sancti Landoaldi* accompagnée d'une lettre revêtue de son sceau : Vie et lettre avaient été rédigées, une fois encore, par Hériger ! Il s'agissait, en l'occurrence, d'offrir à l'abbaye gantoise, située aux confins de la France et de l'Empire, une belle démonstration et de la qualité de l'enseignement qui se diffusait alors dans les écoles de Liège, et du rayonnement politique de l'Église impériale¹⁸.

La Vita Remacli d'Hériger : une œuvre engagée ?

Pour Hériger, l'homme, en dépit de sa « prédestination » – idée commune à l'époque et développée notamment par Folcuin –, garde sa dignité (son *igninitas*) et dispose à son gré d'une sorte de « libre-arbitre », don de Dieu. L'homme qui inventorie les moyens dont l'homme dispose pour son salut, met particulièrement en valeur la fonction d'intercesseur des saints¹⁹. Le saint est un « partenaire des projets salutaires de Dieu », et Hériger de concevoir « une religion de la confiance, de la jouissance et de l'espoir »²⁰, fondée sur la bienveillance d'un saint tutélaire.

(972) et la rédaction des *Gesta pontificum Leodiensium* d'Hériger (avant 980), cf. G. PHILIPPART, *Le saint comme parure de Dieu, héros séducteur et patron terrestre d'après les hagiographes leodiviens du X^e siècle*, in *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*. Actes du colloque organisé à Rome, 27-29 octobre 1988 (= Collection de l'École française de Rome, 149), Rome, 1991, p. 138.

¹⁶ G. KURTH, *Notger...*, p. 332 sq.

¹⁷ *Obtulistis libellum de vita tam nostri quam vestri spetialis patroni, domni scilicet Remacli, conquisita propter incuriam tamen praedecessorum vestrorum brevius quam ut res expostularet pro magnitudine gestorum ejus esse editam. Simulque visus es, ne dicam precari, sed potius exhortari, ut eam tibi exemplari, verum aliquanto lepidius mandarem polliri, tum quod gestorum illius alioquin sumptibus subpetat copia, tum quod temporum, quorum diversitas nunc maxime scito opus est, ex cartulario vestro non desit noticia* (HERIGERUS LOBIENSIS, *Gesta episcoporum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, éd. R. KOEPKE, in *MGH SS*, VII, Hanovre, 1846, p. 164).

¹⁸ J.-L. KUPPER, *Lettre d'envoi par l'évêque Notger de Liège de la Vita sancti Landoaldi* (19 jan. 980) in O. GUYOTJEANNIN – E. POULLE (dir.), *Autour de Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil. Album et documents commentés* (= Matériaux pour l'histoire publiés par l'École des chartes, 1), Paris, 1996, p. 300-305.

¹⁹ Sur ce sujet, voir l'intéressante étude de G. PHILIPPART, *Le saint comme parure de Dieu...*

²⁰ *Ibid.*, p. 142.

Tel est donc le contexte favorable dans lequel prend place la rédaction d'une nouvelle Vie de saint Remacle de Stavelot. C'est Hériger qui rédigea, à la demande de Wérinfride, la *Vita Remacii secunda*¹¹. Moine de l'abbaye de Lobbes, dont il deviendra abbé en 990, Hériger fut aussi le conseiller et le « secrétaire » de Notger dès l'accession à l'épiscopat de cet ancien moine qui n'avait peut-être pas tout à fait renié ses origines. Une étroite amitié et une collaboration parfaite existaient entre les deux hommes¹²; selon Godefroid Kurth, « l'évêque et le moine ont si bien confondu leurs labeurs qu'il n'est pas toujours facile de discerner la part de l'un et de l'autre dans les écrits qui nous restent de tous deux »¹³. À vrai dire, le point de vue de Kurth, comme nous allons le voir, n'est pas tout à fait exact : Notger et Hériger, en effet, ne sont pas les Goncourt du x^e siècle !

En envoyant son manuscrit de la *Vita Remacii* à Wérinfride, Hériger lui fait part de son projet d'une chronique des évêques de Tongres-Maastricht-Liège, depuis saint Materne jusqu'à Notger, dont il a déjà rassemblé les matériaux¹⁴. Son œuvre s'insère donc dans un vaste travail historiographique d'ampleur diocésaine.

Une lettre de « Notger, évêque de Liège, à Wérinfride, abbé de Stavelot », sert de préface à l'envoi de cette *Vita*, qui fut écrite entre 972 et 980¹⁵. Confor-

confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, in *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 161 (1995), p. 105-169, avec bibliographie. Commentaire dans K. HALLINGER, *Gorze/Kluny. Studien zu den monastischen Lebensformen und Gegensätzen im Hochmittelalter* (= *Studia Anselmiana*, 22-25), Rome, 1950-1951, p. 771.

¹¹ BHL 7115-7116. Guy Philippart, qui range la *Vita Remacii* d'Hériger dans « l'hagiographie épiscopale », en a repéré 18 manuscrits et juge l'édition « acceptable » (G. PHILIPPART, *Le manuscrit hagiographique latin comme gisement documentaire. Un parcours dans les Analecta Bollandiana de 1960 à 1989*, in M. HEINZELMANN [dir.], *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, 1992, p. 46). Cf. F. BAIX, *Étude sur l'abbaye et principauté de Stavelot-Malmedy...*, p. 141-143 et 185; Id., *Nouvelles recherches sur deux biographies de saint Remacle*, in *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller*, I, Louvain, 1914, p. 271; Id., *L'hagiographie à Stavelot-Malmedy*, in *Revue bénédictine*, 60 (1950), p. 143-145.

¹² Ils se suivront dans la mort à six mois d'intervalle : Hériger le 31 octobre 1007 et Notger le 10 avril 1008. Sur Hériger, voir J.-L. KUPPER, *Heriger*, in *Lexikon des Mittelalters*, IV (1989), col. 2156, et Id., *Liège et l'Église impériale, x^e-xii^e siècle* (= *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, 228), Paris, 1981, p. 240.

¹³ G. KURTH, *Hériger*, in *Biographie nationale [de Belgique]*, IX (1886-1887), col. 246.

¹⁴ *Et ne hic labor, qui, te adhortante, susceptus est, inferaciter fiat, non ejus modo, cujus meminimus, sancti scilicet Remagli, verum ceterorum nostrae sedis pontificum tempora et gesta, quae undecimum potuere conradi, ad nostra usque tempora collegi...* (HERIGERUS LOBIENSIS, *Vita S. Remacii Stabulensis*, éd. B. KRUSCH, in MGH SRM, V, Hanovre – Leipzig, 1910, p. 110). Nous pensons d'ailleurs que, dans cette perspective d'historiographie diocésaine, Hériger rassembla aussi des matériaux sur saint Domitien : cf. Ph. GEORGE, *Vies et Miracles de saint Domitien (ca. 535-549), évêque de Tongres-Maastricht et patron de la ville de Huy*, in AB, 103 (1985), p. 305-351 et 119 (2001), p. 5-32.

¹⁵ La lettre figure dans l'édition des *Gesta* (F. BAIX, *Nouvelles recherches...*, p. 275). Le manuscrit original est conservé au Vatican, Reg. Lat. 615, et l'on attend la nouvelle édition annoncée par R. G. BABCOCK, *Heriger and the study of philosophy at Lobbes in the tenth century*, in *Traditio*, 40 (1984), p. 308, n. 5. La *Vita Remacii* d'Hériger fut rédigée entre l'accession de Notger à l'épiscopat

temps qu'un dynamisme incontestable de l'institution monastique. Effectivement, Wérinfride œuvre activement au rétablissement et à l'amélioration du domaine abbatial³.

Il est contemporain de personnages de grand format tel Brunon, archevêque de Cologne (953-965), le propre frère du roi de Germanie – futur empereur – Otton I^{er}, ce Brunon auquel le souverain confia, en 953, le pouvoir ducal en Lotharingie, vaste circonscription qui s'étendait de l'Escaut jusqu'au Rhin, de la Frise à la région d'Epinal et qui englobait le diocèse de Liège⁴. C'est du reste au titre d'« archevêque-duc » que Brunon, en 959, intervient en faveur de l'abbaye : *adiens celsitudinem domni Brunonis archiepiscopi et ducis cum adiutorio Erenfridi advocati et comitis* (HR 77). En 966⁵, Otton I^{er} rend aux monastères des églises, dîmes, manses et serfs, interdit de nouvelles concessions en bénéfice et leur accorde sa protection : *sub perpetua nostre regie vel imperatorie dignitatis defensione vel emunitate*⁶. Ainsi, comme sous Louis le Pieux, *defensio* et *emunitas* sont associées et cette mission de protection de l'abbaye est aussi assurée par le duc de Lotharingie, relais « régional » de l'État central⁷. Le duc est en effet le représentant du roi pour l'espace compris entre Escaut et Rhin.

Entre Wérinfride et son diocésain de Liège⁸ Notger, les rapports étaient relativement étroits. En 954 les Hongrois auraient incendié Malmedy, ce qui aurait poussé les moines à demander, le premier juillet 960, un emplacement urbain (*saticum*) pour construire un refuge à Liège⁹.

Par surcroît, c'est grâce à Wérinfride et à l'abbé Héribert de Saint-Hubert que l'évêque de Liège Notger avait pu régler, en 972-973, la crise qui existait, à Lobbes, entre l'abbé et ses moines¹⁰.

³ F. BAIX, *Étude sur l'abbaye et principauté de Stavelot-Malmedy. Première partie: L'abbaye royale et bénédictine (Des origines à l'avènement de S. Poppon, 1021)*, Paris – Charleroi, 1924, p. 136-140.

⁴ M. PARISSÉ, *La Lotharingie. Naissance d'un espace politique*, in H.-W. HERRMANN – R. SCHNEIDER (éd.), *Lotharingia...*, p. 31-48.

⁵ Donc après la mort d'Odilon (HR 81).

⁶ HR 81 (966): *Ipsa vero cœnobita Stabulense vel Malmundariense cum omnibus ad victualia vel stipendia monachorum deputatis sub perpetua nostre regie vel imperatorie dignitatis defensione vel emunitate esse decrevimus; et ut nullis unquam temporibus alicui in beneficium cedant, sed sub nostra monastorumque successorum tuitione perpetuallyter consistant*. Voir aussi HR 70 (950) et 87 (987).

⁷ De 965 à 991, Gozelon apparaît dans les textes de Stavelot comme avoué, cf. A. LARET – Ch. DUPONT, *À propos des comtés post-carolingiens: les exemples d'Ivoix et de Bastogne*, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 57 (1979), p. 820.

⁸ Rappelons que le monastère de Stavelot dépendait au spirituel du diocèse de Liège, et celui de Malmedy de l'archidiocèse de Cologne. Les deux monastères sont unis sous la crosse d'un même abbé. Pour la bibliographie, cf. Ph. GEORGE, *Malmedy*, in *Lexikon des Mittelalters*, VI (1992), col. 175-176, et *Stablo*, *ibid.*, VII (1995), col. 2163-2164.

⁹ HR 79: *propter diversos regni hujus multiplicesque persequeutionis eventus*. Cf. A. D'HAENENS, *Les incursions hongroises dans l'espace belge (954-955). Histoire ou historiographie*, in *Cahiers de civilisation médiévale*, 4 (1961), p. 423-440.

¹⁰ Cf. G. KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au x^e siècle*, I, Paris – Bruxelles, 1905, p. 52-54. Lobbes fait partie des abbayes unies en confraternité avec Stavelot (Cf. Ph. GEORGE, *Les*

Hagiographie et politique autour de l'an Mil : l'évêque de Liège Notger et l'abbaye de Stavelot-Malmedy

Philippe GEORGE
Trésor de la Cathédrale de Liège

Jean-Louis KUPPER
Université de Liège

En 972 montait sur le siège épiscopal de Liège un moine originaire de l'abbaye de Saint-Gall, dans le duché de Souabe, puis formé à la cour, au sein de ce véritable « centre de formation d'évêques » connu sous le nom de Hofkapelle, « chapelle impériale ». Il avait pour nom Notger et il occupa ce « poste de combat », établi sur les marches du royaume de Germanie, jusqu'en 1008. Un des évêques les plus fondateurs et les plus lourds de conséquences pour l'histoire du pays mosan au Moyen Âge commençait¹.

À la fin de l'année 954, un certain Wérinfride s'installait sur le siège abbatial de Stavelot et Malmedy. Il entendait reprendre l'œuvre réformatrice de son prédécesseur Odilon et poursuivre le redressement économique de l'abbaye ardennaise.

Sur le royaume de Germanie, auquel depuis 925 était incorporé le diocèse de Liège, régnait alors Otton I^{er} (936-973), celui-là même qui allait écraser les barbes pillardes hongroises au Lechfeld en 955, avant de ceindre la couronne impériale, à Rome, en 962, refondant ainsi l'Empire de Charlemagne.

Un abbatiat qui s'inscrit dans une grande époque

Wérinfride est mentionné comme abbé de Stavelot et Malmedy dans plusieurs actes² qui attestent une renaissance manifeste de l'acte écrit, en même

¹ J.-L. KUPPER, *Notger de Liège. Un évêque lotharingien aux alentours de l'an mille*, in H.-W. HERRMANN – R. SCHNEIDER (éd.), *Lotharingia: eine europäische Kernlandschaft um das Jahr 1000: Referate eines Kolloquiums vom 24. bis 26. Mai in Saarbrücken* (= Veröffentlichungen der Kommission für Saarländische Landesgeschichte und Volksforschung, 26), Saarbrücken, 1995, p. 143-153. Pour le contexte général, voir également Ph. GEORGE – J.-L. KUPPER (dir.), *Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (X^e-XII^e siècle)*, Liège, 2000.

² HR 74-77, 79-84. Nous abrégons sous la forme HR suivie du numéro du document les renvois à H. HÄRTEL – C.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy* (= Commission royale d'histoire. Series I in-4^o), I, Bruxelles, 1909.

HAGIOLOGIA

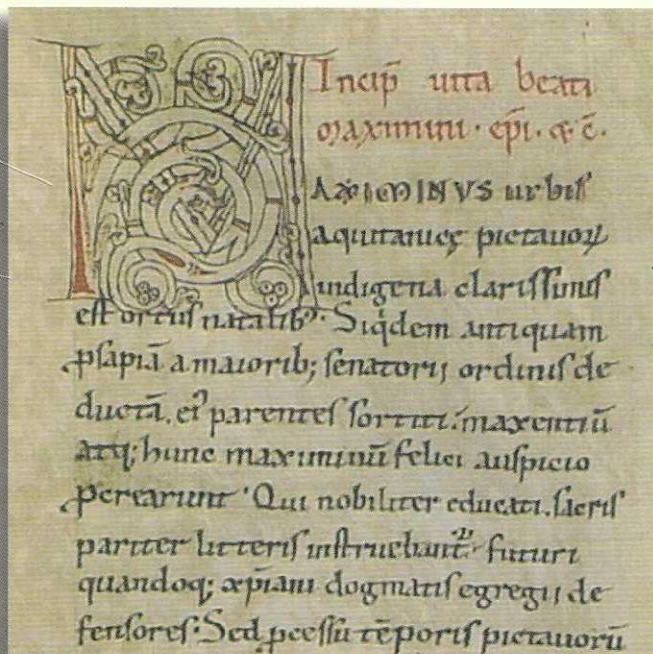
Études sur la Sainteté en Occident – Studies on Western Sainthood

«Scribere sanctorum gesta»

Recueil d'études d'hagiographie médiévale
offert à Guy Philippart

édité par

Étienne Renard, Michel Trigalet,
Xavier Hermand et Paul Bertrand



BREPOLS